



LA LETTRE D'INFORMATION WINNEZEELOISE



Novembre 2025

Chères Winnezeeloises, chers Winnezeelois,

Voici quelques informations, dont certaines sont importantes. J'espère que vous prendrez le temps de les lire.

TRAVAUX DE L'ÉGLISE.

Les travaux avancent bien, en principe ils devraient se terminer pour la mi-décembre pour le concerto proposé par le comité des fêtes le 14 décembre. Dès à présent, l'édifice est au sec.



SÉCURISATION DE L'AGGLOMÉRATION.



Après plusieurs réunions avec le conseil municipal, le département et l'agglomération, nous avons pu élaborer un plan visant à apaiser la vitesse dans le centre du village. Il s'agit de mettre les intersections en priorité à droite et d'établir des zones 30. Vous allez voir apparaître bientôt de nouveaux panneaux et un nouveau marquage au sol. Les nouvelles règles entreront en vigueur dès que possible, vous en serez informés.



Notons que ce dispositif peut encore évoluer si besoin.

J'espère que chacun se montrera plus respectueux des limitations de vitesse.



BORNE DE RECHARGE ÉLECTRIQUE.

Dans la rue des Abbés Persyn, entre l'église et la boulangerie, une borne électrique a été installée pour recharger tout type de véhicule : voiture, vélo... elle sera mise en fonctionnement fin novembre.

CATASTROPHE NATURELLE SÉCHERESSE.

Des habitants ont contacté la mairie pour signaler des dommages causés par la sécheresse au niveau de leur habitation ou dépendances. Lors du dernier conseil municipal, le 23 octobre, un état de catastrophe naturelle a été demandé du 01/04/25 au 15/10/25. Nous attendons donc désormais la décision de l'État.

REFONTE DU SITE INTERNET DE LA COMMUNE.

La commune est en train de refondre son site internet . Pour cela nous lançons un appel aux commerces, entreprises, auto-entreprises, camping, gîtes, chambres d'hôtes, salles de réception ... qui souhaitent se rendre plus visibles. Vous pouvez nous fournir un logo, vos coordonnées par l'adresse mail : secretariat@winnezeele.fr pour le 01/12/2025.

LISTES ÉLECTORALES ET PROCHAINES ÉLECTIONS.

Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2026.

Vous pouvez vous inscrire sur les listes électORALES, seuls les jeunes âgés de 18 ans sont inscrits systématiquement, les autres doivent faire la démarche, même si vous déménagez.

Pour s'inscrire : service-public.gouv.fr avant le 6 février 2026.

CHÈQUE ÉNERGIE.

Pour les bénéficiaires du chèque énergie, les règles changent cette année, il faut désormais s'inscrire sur l'ASP.

Le Territoire d'Énergie Flandre met à disposition une brochure d'information actualisée concernant le chèque énergie 2025. Cette année, les modalités d'attribution ont été modifiées, entraînant un décalage dans l'envoi des chèques.

👉 Ce qui change :

- Démarches en ligne ou par courrier à effectuer avant le 28 février 2026
- Justificatifs à fournir pour toute demande
- Dates clés à retenir pour l'utilisation du chèque

Pour plus de renseignements : www.chequeenergie.gouv.fr
ou contacter Nathalie Raout : nraout@teflandre.fr

COLIS ET BONS DE NOËL POUR LES AÎNÉS.



La distribution des colis de Noël, offerts par la commune, se fera comme toujours au domicile des personnes âgées de 70 ans et plus par l'équipe municipale, elle aura lieu le **samedi 13 décembre à partir de 9 H** sauf pour les personnes avisées, le vendredi après-midi.

Les personnes âgées de 65 ans et plus peuvent venir retirer en Mairie les bons offerts par la commission d'action sociale (30€ par foyer), à partir du **1er décembre** aux heures d'ouverture habituelles, le matin de 9h à 12h.

LES DATES À RETENIR.

- **11 novembre** : Commémoration de la fin de la guerre 14/18 à partir de 10h15 rendez-vous en mairie
 - **22 novembre** : Remise des prix aux lauréats du concours des maisons fleuries, médailles du travail, fin du mandat du Conseil municipal des jeunes à 11h
 - **6 décembre** : Goûter de Noël pour les personnes âgées de 60 ans et plus à partir de 14h
 - **12 et 13 décembre** : distribution des colis de Noël aux 70 ans et plus.
 - **14 décembre** : concerto de Noël à l'église à partir de 15h
-
- Voeux du Maire le **samedi 17 janvier à 18 h**

Le Maire, Anne Vanpeene.